

## UT2 – Réponses à l'AERES

### Réponses des porteurs de projets

#### Domaine SHS

##### Mention : Géographie et aménagement

Avis par spécialité : Aménagement et projet de territoires : A  
Développement des territoires ruraux : B  
Villes et territoires : A  
Environnement et paysages : B  
Géomatique : A+

#### **Spécialité « Développement des Territoires Ruraux »**

En lien avec les remarques sur les points faibles et les recommandations pour l'établissement :  
L'étude des espaces périurbains et leur aménagement : la formation n'est pas construite autour d'une approche en terme de types d'espace. Par contre, elle concerne effectivement la diversité des espaces ruraux, dont les espaces péri-urbains (par exemple sur l'agriculture péri-urbaine et les politiques publiques d'accueil des nouveaux arrivants).

La "dimension professionnelle" du parcours "genre et développement" est forte en regard de la nécessaire formation sur ces questions pour répondre aux recommandations d'intégration transversale de la perspective "genre" tant dans les projets de recherche nationaux et surtout internationaux (européens notamment) que dans les débouchés professionnels des organismes de développement au nord et plus encore au sud. Par ailleurs, ce parcours s'inscrit dans un réseau européen unique en langue française.

Pour l'instant, aucune complémentarité n'est envisagée avec Albi, par contre avec Foix les liens sont extrêmement forts puisque la première année est prévue à Foix (liens avec les formations "tourisme" et master enseignement) et la deuxième année à Toulouse.

#### **Spécialité « Environnement et Paysage »**

Elément nouveau – Nombre d'inscrits en 2009/10 : **11** (35 candidatures)

Les points faibles soulevés sont, d'une part, le faible nombre d'inscrits / le taux d'encadrement élevé et, d'autre part, le volet professionnalisant pas assez développé.

Inscrits : le nombre d'inscrits est trop faible (11 en 2009/2010). Il reflète à la fois une sélection sévère (environ 35 candidatures) et l'inadéquation du schéma actuel de Masters de l'Université Toulouse 2 (M1 généraliste, spécialisation seulement en M2). Dans les filières de M1 « environnement » et « paysage », il y a environ 40 étudiants. Dans le schéma actuel, très peu choisissent la spécialité en M2. Le futur Master « Environnement et paysage » conçu sur 2 ans, à la fois orienté R et Pro et offrant nettement plus d'heures de cours, devrait non seulement capter plus d'étudiants locaux mais également attirer davantage d'extérieurs. Depuis 2 ans nous questionnons les étudiants M1 en partance sur leurs motivations et une majorité de réponses souligne les points faibles structurels indiqués. Pour la future spécialité, conçue selon les spécifications de la maquette soumise, nous tablons sur environ 25 inscrits / an. En conclusion :

nous estimons que le potentiel est assez grand et que l'architecture de la nouvelle maquette de la spécialité est à même d'arriver à la rendre viable.

Professionnalisation : cette voie est, certes, encore à développer, mais la maquette contient d'ores et déjà un nombre important d'UE professionnalisantes :

UE 42B : Pratique de la communication (25h)

UE 43 : Action publique et territoire (25h)

UE 44A : Diagnostic environnemental et paysager

UE45A : Projet professionnel (50h)

UE 45B : Métiers de l'environnement et du paysage (25h)

UE 51 : Droit de l'urbanisme et de l'environnement (25h)

UE 52 : Construction d'un projet (Pro / R) (25h)

UE 53 : Atelier (Pro/R) (75h)

UE 55 : Stage (Pro/R)

## **Spécialité Villes et territoire**

Considérant qu'elle avait peu de prise sur des décisions qui seront prises aux niveaux des présidents d'université et du PRES, l'équipe a cependant tenu à souligner l'effort de complémentarité qui avait été fait entre Toulouse et Albi sur la formation Ville.

Dans l'éventualité de scénario à redessiner, les articulations qui lui semblent essentielles sont celles situées au niveau M1.

L'équipe enregistre ce qu'elle considère une bonne évaluation pour la spécialité elle-même et par rapport à un positionnement dans l'ensemble de la mention.

Les critiques sur la lisibilité sur les métiers, la place de la formation continue, la place plus importante à accorder aux débouchés privés sont lues comme des constats d'éléments déjà existants à renforcer ; ce à quoi elle s'emploiera avec des méthodes et des outils nouveaux.

A la question de l'affichage des travaux sur le périurbain, de nombreux champs et expériences de professionnalisation, sont déjà investis pour partie au moins par la spécialité. A cet égard les interrogations nous semblent devoir trouver leur réponse dans les synergies envisageables avec « Territoires ruraux », au titre de la mention.